

Contact presse : Geoffrey Bansard
Téléphone : 02.35.03.47.04
Courriel : geoffrey.bansard@carsat-normandie.fr

Rouen, mardi 22 février 2011

La CARSAT Normandie tient une permanence allocation amiante à Cherbourg

Afin d'informer d'éventuels demandeurs de l'allocation des travailleurs de l'amiante sur les démarches à effectuer, un spécialiste de cette législation sera présent à l'agence retraite de Cherbourg le mercredi 2 mars prochain.

La CARSAT Normandie organise une permanence pour permettre aux personnes intéressées de se renseigner sur l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, dite « Allocation Amiante ».

Cette permanence se déroulera le

Mercredi 2 mars,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30,
à l'**agence retraite de Cherbourg.**

Des informations sur l'allocation amiante

Un spécialiste de la CARSAT Normandie se tiendra à disposition du public afin d'apporter un éclairage sur les questions de législation particulièrement complexes dans ce domaine. Il présentera, notamment, les conditions d'attribution de l'allocation amiante, la méthode de calcul et les formalités à accomplir.

Agence retraite de Cherbourg

41C, rue du Maréchal Foch

Tél : **39 60**